

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 Octobre 2015 A 20H30**

Etaient présents : BOIVIN David, CHAUX Jean-Michel, BOUREILLE Patrick, FAMY Roger, GAROT Marie-Françoise, GUITON Jacques, JOLY Martine, PACAUD Christelle, RABUT Corinne, , PERON Séverine,
Secrétaire de séance : BOIVIN David

1 - PROJET MULTI COMMERCE

Le Maire fait part au conseil municipal que les demandes de subventions sont prêtes à être déposées.

5 - AVANCEMENT TRAVAUX MAISON "NATURE DECOUVERTE"

M le Maire expose au conseil municipal l'avancée des travaux à la maison "nature découverte. Le carrelage pourra bientôt être posé, il reste à choisir les peintures, la société TOILITECH doit intervenir vers le 15/11/2015.

Il convient de faire faire des devis pour le mobilier intérieur permettant ainsi de déposer la demande de subvention "enveloppe parlementaire" auprès du sénateur.

2 - DEVIS IMPRIMANTE SOCIETE SIGEC

M Le Maire expose au conseil municipal les difficultés rencontrées avec l'actuel photocopieur multifonctions en location depuis 2014, fax souvent non fonctionnel, les copies couleurs ne sont pas nettes, problème avec le four...

M Le Maire présente au conseil municipal une offre faite par la société SIGEC, concernant la location d'une nouvelle imprimante multifonctions.

La proposition s'effectue sur deux points :

-Premier point :

location maintenance :

Prix page noir : 0.0042€ TTC

Prix couleur : 0.042€ TTC

Location

349.14€ TTC par trimestre.

Forfait livraison / installation / logistique

240€ TTC

Deuxième point :

Une convention sera mise en place entre l'entreprise SIGEC et la commune. Cette convention a pour but de régler les loyers restant à charges de la commune, dans un premier temps un contrat de 10 trimestres sera établi afin de régler 10 trimestres de notre contrat de location. Dans un deuxième temps (dans 10

trimestres) un autre contrat sera fait à loyer identique sur 21 trimestres, et l'entreprise SIGEC s'engage à verser le solde des échéances restantes.
L'entreprise SIGEC s'engage à prendre en charge les loyers restant du auprès de XEROX Financial.

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de changer de fournisseur de photocopieur,
CHOISIT l'entreprise SIGEC comme nouveau fournisseur de photocopieur.
CHARGE le maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.
AUTORISE le Maire à signer tous les documents de cette opération.

3 - LOYER STRUCTURE GONFLABLE ETE

M le Maire informe le conseil municipal de la consommation électrique utilisée par M MONTAGNON ERIC lors de l'installation de son parc de structure gonflable implanté sur l'espace Baignade cet été.

50KW X 35jours X 0,13€ soit 227.50€

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

DECIDE d'annuler la délibération du 08/04/2015.

DECIDE d'une participation financière d'un montant de 250€ (terrain électricité)

AUTORISE le Maire à faire toutes les démarches nécessaires.

4 - TRACTION ANIMALE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal des factures d'entretiens et réparations du tracteur de la commune sur :

-2015 : 3879,66€/an (année non complète)

-2014 : 6751.60€/an

Et précise que l'utilisation partielle du cheval permettrait de moins user le matériel de la commune. Pour déposer la demande de subvention, il faudra faire appel à un architecte pour chiffrer le projet.

5 - QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire annonce la démission de M MOLLE Thierry du conseil municipal
Monsieur le Maire fait lecture de la page 27/28 du projet de fusion entre les communautés de commune de Pierre de Bresse et Bresse Revermont 71. Il explique que l'ensemble des communes des deux communautés de communes seront destinataires d'un courrier de la préfecture et devront donner un avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale.

Prochain conseil le 17 novembre 2015 à 20h30